

PROCÈS-VERBAL de la vingt-cinquième (25^e) **assemblée générale annuelle** des membres de Développement économique Nouvelle-Beauce (DENB), tenue le **mercredi 22 mars 2023**, à 17 h, au Centre des loisirs de Saint-Lambert-de-Lauzon, 1096, rue du Pont.

Membres ayant droit de vote

Asselin	Yvon	Municipalité de Sainte-Hénédine
Bonneville	André	Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l
Breton	Jacinthe	Vachon Breton, S.A.
Dumais	Olivier	Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon
Jacques	Guylaine	CSSBE
Labbé	Nancy	MRC de La Nouvelle-Beauce
Labonté	Renaud	Bureautique Reno inc.
Lacasse	Pierre-Paul	Municipalité de Sainte-Marguerite
Lavoie	Marie-Christine	CCINB
Lehoux	Jean-Robert	Blanchette Vachon
Marcoux	Carl	Municipalité de Saint-Elzéar
Marcoux	Christian	Christian Marcoux cuisine et mobilier design inc.
Marcoux	Frédéric	Ferme Philippe Marcoux inc.
Nadeau	Alexandra	Lachance Parent CPA inc.
Poulin	David	Groupe Camada
Rouleau	Michel	Michel Rouleau
Turgeon	Josée	Desjardins Entreprises
Turgeon	Réal	Municipalité de Saint-Isidore
Turmel	Stéphane	Beaucinox inc.
Vachon	Gaétan	Ville de Sainte-Marie
Vachon	Stephan	Chemin de fer Sartigan

Observateurs

Bisson	Marlène	DENB
Bonneville	André	Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l
Bourassa	Luc	Maisunion Inc.
Brown	Stéphane	Député de Beauce-Nord
Couture	Germain	Mun. St-Lambert-de-Lauzon
Labrecque	Brigitte	DENB
Labrecque	Maude	DENB
Laflamme	Martin	Chemin de fer Sartigan
Lavoie	Éric	IG Gestion de Patrimoine
Leclerc	Jérôme	DENB
Lehoux	Cindy	Services-Québec
Morin	Sylvio	Fondation du Cégep Beauce-Appalaches
Paggi	Christian	DENB
Talbot	Caroline	DENB
Zhang	Ling	Maisunion inc.

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Josée Turgeon, présidente, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et procède à l'ouverture de l'assemblée après avoir constaté le quorum. Il est 17 h 10.

2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

AG-236-23 Sur proposition de M. Gaétan Vachon, appuyée par M. Carl Marcoux, il est résolu à l'unanimité :

De nommer Mme Josée Turgeon, présidente de l'assemblée et Mme Marlène Bisson, secrétaire de l'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président de l'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour.

AG-237-23 Sur proposition de M. Renaud Labonté, appuyée par M. Réal Turgeon, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 mars 2022

Puisque le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 mars 2022 a été expédié aux membres avant la présente assemblée et qu'il n'y a pas de question, Mme Turgeon suggère de procéder à son approbation.

AG-238-23 Sur proposition de M. Michel Rouleau, appuyée par M. Frédéric Marcoux, il est résolu à l'unanimité :

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 23 mars 2022 tel que déposé.

5. Rapport annuel des activités 2022

Mme Turgeon présente le mot de la présidente et de l'équipe de direction.

Par la suite, les membres de l'équipe de DENB, Marlène Bisson, Jérôme Leclerc, Brigitte Labrecque, Christian Paggi ainsi que Maude Labrecque, présentent tour à tour chacune des sections du rapport annuel des activités.

Mme Marlène Bisson poursuit avec les Grands dossiers qui seront travaillés en 2023.

6. Présentation des états financiers 2022

La présidente invite Mme Alexandra Nadeau, de la firme Lachance Parent CPA inc., à présenter le résumé du rapport financier annuel de DENB réalisé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

7. Nomination de la firme comptable pour 2023

La secrétaire d'assemblée informe les membres qu'une demande de soumission pour la production des états financiers 2023-2024-2025 a été adressée à la majorité des firmes comptables de la région. Les membres du conseil d'administration, après avoir pris connaissance des soumissions reçues, recommandent la firme Lachance Parent CPA Inc. pour effectuer le rapport de mission d'examen de Développement économique Nouvelle-Beauce pour les années 2023-2024-2025.

AG-239-23

Sur proposition de M. Christian Marcoux, appuyée par M. Carl Marcoux, il est résolu à l'unanimité :

De nommer la firme Lachance Parent CPA Inc. pour effectuer la mission d'examen et produire les états financiers de Développement économique Nouvelle-Beauce pour l'année 2023.

8. Ratification des actes et décisions des membres du conseil d'administration

AG-240-23

Sur proposition de M. Michel Rouleau, appuyée par M. Jean-Robert Lehoux, il est résolu à l'unanimité :

De ratifier les actes et décisions des membres du conseil d'administration pour 2022.

9. Élection et/ou nomination des membres du conseil d'administration

La présidente suggère que Mme Marlène Bisson préside les élections et les nominations des membres du conseil d'administration.

AG-241-23

Sur proposition de M. Stéphane Turmel, appuyée par Mme Guylaine Jacques, il est résolu à l'unanimité :

De nommer Mme Marlène Bisson, présidente d'élection.

La présidente d'élection identifie les sièges d'administrateurs à combler par élection ou par nomination selon les règlements généraux.

Élection :

« Affaires » : sièges n^{os} 1 et 3

« Agriculture et forêt » : siège no 5

Nomination :

« Municipal » : sièges n^{os} 7 et 9

La présidente ouvre les élections.

9.1 Affaires

Siège n° 1

Les candidatures sont ouvertes.

M. Frédéric Marcoux propose Steeve Grondin, au poste « Affaires », siège n° 1.

M. Grondin étant absent, Mme Bisson indique qu'il lui avait signifié son intérêt à être candidat.

La présidente vérifie s'il y a d'autres candidatures et aucune autre candidature n'est proposée.

AG-242-23

Sur proposition de Mme Jacinthe Breton, appuyée par M. Olivier Dumais, il est résolu à l'unanimité :

De nommer M. Steeve Grondin, administrateur « Affaires » au siège n° 1.

Siège n° 3

Les candidatures sont ouvertes.

M. Jean-Robert Lehoux propose Jacinthe Breton, au poste « Affaires », siège n° 3.

Mme Jacinthe Breton accepte sa candidature.

La présidente vérifie s'il y a d'autres candidatures et aucune autre candidature n'est proposée.

AG-243-23

Sur proposition de M. Gaétan Vachon, appuyée par M. David Poulin, il est résolu à l'unanimité :

De nommer Mme Jacinthe Breton, administratrice « Affaires » au siège n° 3.

Siège n° 5

Les candidatures sont ouvertes.

M. Gaétan Vachon propose Frédéric Marcoux, au poste « Agriculture et forêt », siège n° 5.

M. Frédéric Marcoux accepte sa candidature.

La présidente vérifie s'il y a d'autres candidatures et aucune autre candidature n'est proposée.

AG-244-23

Sur proposition de M. Christian Marcoux, appuyée par M. Stéphane Turmel, il est résolu à l'unanimité :

De nommer M. Frédéric Marcoux, administrateur « Agriculture et forêt » au siège n° 5.

9.2 **Municipal**

Siège n° 7

M. Carl Marcoux, maire de la municipalité de Saint-Elzéar, a été nommé par le conseil des maires de La Nouvelle-Beauce le 21 décembre 2021 (résolution # 16344-12-2021).

Siège n° 9

M. Gaétan Vachon, maire de la Ville de Sainte-Marie, a été nommé par le conseil des maires de La Nouvelle-Beauce le 21 décembre 2021 (résolution # 16344-12-2021).

Mme Bisson informe l'assemblée que le siège n° 11, occupé par Mme Josée Turgeon, est en nomination cette année. Mme Turgeon ne peut pas demeurer membre du conseil d'administration puisqu'elle cumule trois mandats de deux ans. La nomination se fera à la prochaine réunion des membres du conseil d'administration qui aura lieu à la suite de l'assemblée générale annuelle.

10.3 **Présentation de la composition du conseil d'administration 2023**

a) **Administrateurs avec droit de vote**

Élus :

Affaires	
Siège n° 1	Steeve Grondin (Structures R.B.R. inc.)
Siège n° 2	Christian Marcoux (Christian Marcoux cuisine et mobilier design inc.)
Siège n° 3	Jacinthe Breton (Vachon Breton, S.A., Notaires & conseillers juridiques)
Siège n° 4	Jean-Robert Lehoux (Blanchette Vachon et associés, CA, s.e.n.c.r.l.)

Agriculture et forêt	
Siège n° 5	Frédéric Marcoux (Ferme Philippe Marcoux inc.)

Nommés :

Municipal	
Siège n° 6	Réal Turgeon (Municipalité de Saint-Isidore)
Siège n° 7	Carl Marcoux (Municipalité de Saint-Elzéar)
Siège n° 8	Olivier Dumais (Ville de Saint-Lambert-de-Lauzon)
Siège n° 9	Gaétan Vachon (Ville de Sainte-Marie)

Nommés par les membres du conseil d'administration :

Coopté	
Siège n° 10	David Poulin
Siège n° 11	Vacant

b) Administrateurs sans droit de vote

- Cindy Lehoux (Directrice-adjointe des bureaux de Services Québec de la Beauce et de Lac-Etchemin)
- Marlène Bisson (directrice générale de DENB)

c) Observateur

Nancy Labbé (directrice générale de la MRC de La Nouvelle-Beauce)

Remerciements

Marlène Bisson tient à remercier Mme Josée Turgeon pour son implication, sa disponibilité et son soutien en tant qu'administratrice, mais aussi ces dernières années à la présidence de DENB. Elle remercie également M. Stéphane Turmel qui était membre du conseil d'administration depuis mars 2019. Elle souligne également le départ en février dernier de France Vallières de Service Québec qui était membre du conseil d'administration sans droit de vote.

10. Ajournement de l'assemblée et réunion spéciale des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration doivent se retirer pour quelques minutes le temps de nommer les officiers, les membres du comité exécutif et les membres du comité d'investissement commun. Il est 18 h 20.

11. Réouverture de l'assemblée, présentation des officiers, des membres du comité exécutif et du comité d'investissement commun

Mme Marlène Bisson informe les membres de la nomination des personnes suivante :

Les officiers sont :

- Frédéric Marcoux, président
- David Poulin, vice-président
- Marlène Bisson, secrétaire-trésorière

Comité exécutif est composé de :

- Frédéric Marcoux, président
- David Poulin, vice-président
- Marlène Bisson, secrétaire-trésorière
- Jean-Robert Lehoux, affaires
- Gaétan Vachon, municipal
- Olivier Dumais, municipal

Comité d'investissement commun (CIC) est représenté par :

- Jean-Robert Lehoux, président, représentant désigné par la Corporation

- Gaétan Vachon, représentant désigné par la MRC de La Nouvelle-Beauce
- Steeve Poulin, représentant désigné par le Fonds de solidarité FTQ
- Olivier Dumais, représentant désigné par les investisseurs locaux
- Christian Marcoux, représentant de l'entreprise privée établie au sein du territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce
- Germain Blais, représentant de l'entreprise privée établie au sein du territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce
- Geneviève Labonté, représentante de l'entreprise privée établie au sein du territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Le poste du représentant de l'entreprise privée établie au sein du territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce sera nommé à une prochaine réunion du conseil d'administration.

Marie-Pier Gignac, directrice des finances et greffière-trésorière adjointe à la MRC de La Nouvelle-Beauce, siège également sans droit de vote.

12. Autres sujets

Mme Josée Turgeon tient à féliciter l'équipe d'administrateurs et d'employés de Développement économique Nouvelle-Beauce pour sa compétence, son engagement et sa belle diversité d'expertises, tous des ingrédients à conserver pour demeurer une région aussi dynamique. DENB est un organisme qui démontre bien la mobilisation et la collaboration du milieu des affaires et du milieu municipal dans le développement économique de La Nouvelle-Beauce.

13. Levée de l'assemblée

Mme Josée Turgeon remercie les membres de leur présence à cette assemblée générale annuelle.

AG-245-23

Sur proposition de M. Réal Turgeon, appuyée par M. Gaétan Vachon, il est résolu à l'unanimité :

Que la présente assemblée soit levée. Il est 18 h 30.

Josée Turgeon
Présidente

Marlène Bisson
Secrétaire-trésorière